

## Revue internationale de communication à comité de lecture

### FICHE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES AUTEUR.E.S

#### Longueur des textes :

Au maximum, **25 000 signes** (espaces comprises, notes et références comprises, références comprises). Les qualités orthographique, syntaxique et la ponctuation des textes doivent être parfaites.

#### Plan des textes :

La contribution est constituée :

- d'un titre en français et en anglais ;
- du nom de l'auteur.e ou des auteurs ;
- du nom de l'institution principale (ex. : « Université de Pise »), le cas échéant celui d'une institution secondaire (ex. : « Centre d'études en sémiotique ») ;
- de l'adresse électronique publique du ou des auteurs ;
- d'un résumé (1 000 signes au maximum) en français et en anglais ;
- de mots clefs en français et en anglais ;
- du texte de l'article assorti ou non de notes de bas de page ;
- une liste classée par ordre alphabétique de références à la norme APA V.6.

#### Format d'enregistrement :

Nommer les fichiers et dossiers en utilisant les huit premières lettres non accentuées du nom du premier auteur. Enregistrement sous format **.doc pour le texte** et **.jpg. pour les images**.

#### Norme typographique :

- Réserver les caractères gras pour les titres. Ne pas les utiliser dans le corps du texte.
- Réserver l'italique pour les mots étrangers.
- Ne jamais utiliser le souligné.
- Accentuer les majuscules.
- Les chiffres ordinaux sont accompagnés du symbole -e ou -er. Exemple : 1er, 2e, 123e...
- Ne pas insérer de caractère en début de paragraphe pour marquer les alinéas.

#### Norme références :

Les notices bibliographiques sont présentées en suivant la codification de l'*American Psychological Association* (APA, sixième édition). Voir la présentation de la norme APA sur le site :

[https://bu.univ-lorraine.fr/sites/bu.univ-lorraine.fr/files/u13/guide\\_biblio\\_apa\\_2017-2018.pdf](https://bu.univ-lorraine.fr/sites/bu.univ-lorraine.fr/files/u13/guide_biblio_apa_2017-2018.pdf)

#### Éléments hors-texte et droits :

- Toute illustration doit être **libre de droit** (composition originale ou composition dont l'auteur est décédé depuis 70 ans au moins) ou doit avoir reçu des ayants droit l'**autorisation explicite** d'être reproduite et diffusée sur papier et en ligne.
- Les photographies, graphiques, schémas sont à la fois inclus dans le texte et livrés en fichiers informatiques distincts.
- Pour l'impression, la définition des images est de **300 ppp (dpi) en noir et blanc**, au standard .jpg.
- Les graphiques et les courbes sont fournis au format .jpg ou PDF.
- Les illustrations sont légendées et accompagnées de leurs références précises.

#### Correspondance :

Les fichiers électroniques du texte et des illustrations doivent être regroupés dans un unique dossier et envoyés par voie électronique aux directeurs et/ou directrice du numéro.